

La curieuse cécité et les stéréotypes anti-blancs de la Licra

La Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme vient de se distinguer par deux actions qui n'honorent guère son respect de la liberté d'expression.

La première est un communiqué à l'encontre d'Eric Zemmour (1). Selon la Licra, dire que « la plupart des trafiquants sont noirs et arabes... c'est un fait », ce serait un discours qui « recycle les vieilles lunes de l'extrême-droite ». Et la Licra pousse la « reductio ad hitlerum » jusqu'à une comparaison incroyable entre ces propos et l'antisémitisme nazi : « Le journaliste devrait se souvenir de cette époque pas si lointaine d'avant-guerre où, dans notre pays, pour les tenants de cette rhétorique il ne faisait pas bon de s'appeler... Zemmour. »

La seconde est son référé contre l'affiche du Front National « non à l'islamisme ». Elle a eu gain de cause. Le juge marseillais estimait que « cette affiche est non seulement de nature à provoquer un sentiment de rejet et d'animosité à l'encontre d'un groupe de personnes dont sont visées les pratiques religieuses, les femmes et la nationalité, mais en outre s'adresse essentiellement à la jeunesse, de nature plus influençable » (2). En conséquence, ce juge condamne le FN et M. Le Pen « à faire procéder à son retrait de tous les supports sur lesquels elle a été placée, de quelque nature qu'ils soient dans un délai de 24 heures (...) puis sous astreinte de 500 euros par jour de retard ».

Cet acharnement très orienté me rappelle un autre communiqué de la Licra de mars 2005, suite à l'agression raciste anti-blancs de lycéens (3) : « Les faits parlent d'eux-mêmes : de jeunes lycéens manifestant dans les rues de Paris ont été agressés en raison de leur appartenance réelle ou supposée à

une nation et à une « race », par des groupes organisés pour la circonstance, ce qui tombe bien évidemment sous le coup des lois antiracistes. »

Et la Licra ajoute qu'elle « dénonce avec la plus grande fermeté la cécité répétitive d'organisations qui trouvent de pseudo excuses sociales à des agressions à caractère raciste. La LICRA relève que curieusement ce sont les mêmes qui étaient affectés de la même cécité lors des premières agressions antisémites de fin 2000 et début 2001, avec la suite que l'on connaît. »

La Licra ne manque pas d'air en parlant de « cécité », puisqu'elle-même a fait preuve d'une cécité récurrente contre ce racisme anti-blanc : elle ne l'avait jamais dénoncé avant ce communiqué.

D'ailleurs sa campagne d'affiches de 2005 prouve cette cécité et cet « antiracisme » discriminatoire (4) :

« Djamila » et « Abdel » les Maghrébins, « Rachel » la Juive et « Moussa » le noir ont droit à leurs affiches, mais aucune victime de racisme anti-blancs ou anti-français.

On aurait pu penser que les agressions contre les lycéens en 2005 et le communiqué de la Licra à leur sujet allaient lui ouvrir les yeux. Non, la Licra est vite retournée à sa « cécité » : depuis ce communiqué, elle n'en a plus jamais publié aucun contre des affaires de racisme anti-blancs. Et ses campagnes ultérieures d'affiches ont continué à pratiquer un antiracisme sélectif.

Pire encore, les affiches 2009 de la Licra non seulement ne montrent jamais les blancs victimes de discrimination, mais les stigmatisent sans aucun scrupule (5) :

Voilà donc trois affiches où les « bébés blancs » sont montrés comme prédéterminés à réussir dans la vie, contrairement à ceux de couleur. Non seulement c'est caricatural, mais ça veut dire que seuls les blancs sont racistes.

Alors, pour parodier les propos incriminés d'Eric Zemmour, on peut dire que pour la Licra, non seulement « la plupart des

racistes sont blancs... c'est un fait », mais même « tous les racistes sont blancs... c'est un fait ». On peut même ajouter que « la Licra devrait se souvenir de NOTRE époque pas lointaine du tout car actuelle où, dans notre pays, dans les territoires perdus de la République, il ne fait pas bon de s'appeler... Zemmour. Ou Jakubowicz, comme le président de la Licra, ou Laetitia. »

<http://fr.sevenload.com/videos/P09CTMj-Jaurais-mieux-aime-etre-maghrebine>

Quant aux affiches 2009 de la Licra, quel juge estimera un jour que « ces affiches sont non seulement de nature à provoquer un sentiment de rejet et d'animosité à l'encontre d'un groupe de personnes dont est visée la couleur de peau et l'origine nationale, mais en outre s'adressent essentiellement à la jeunesse, de nature plus influençable » ?

Roger Heurtebise

- (1) [communiqués-de-presse/1994-eric-zemmour-a-la-memoire-selective](#)
- (2) [afp/article/ALeqM5i7jvWquuj4IIDhmbxcIbJLUQvaqg](#)
- (3) [manifestations-lyceennes-et-racisme](#)
- (4) [54-campagne-contre-les-discriminations-2005](#)
- (5) [campagne-contre-les-discriminations-2009](#)